

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <b>07564</b>	Société : <b>RAM</b>		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<b>INVEST</b>
Nom & Prénom : <b>NASUI KALTOUN</b>			
Date de naissance : <b>11/01/1969</b>			
Adresse : <b>13, 1BD EUMA HDI BEN BIRKA PES KARIM ETG 2 RT GRS A</b>			
Tél. : <b>0661462163</b>	Total des frais engagés : <b>68,60</b> Dhs		

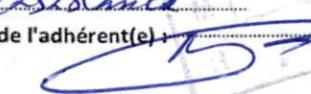
Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
 <i>Dr. Nasui Kaltoun Rue Jassim Houssam Rue de la Rose Internationale Casablanca 20000</i>	
Date de consultation :	<b>15/11/2023</b>
Nom et prénom du malade :	<b>Dr. Nasui Kaltoun</b>
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	<b>AVC + AHA</b>
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **15/11/2023**

Signature de l'adhérent(e) :



ADHÉRENT

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/11/2013	Sympt		GHS	INP : 93328601 Docteur Dr. Hassan H. J. Chahla

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Biologie de Casablanca Dr Hicham OUAZZANI TOUFIK 304, Bd. Zerhoun 05 77 77 77 77 Biolog</i>	<i>15/12/23</i>	<i>B4.0</i>	<i>68,60</i>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

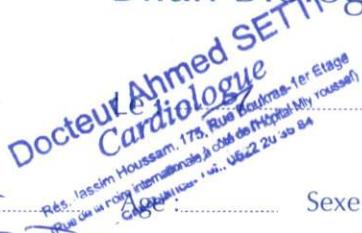
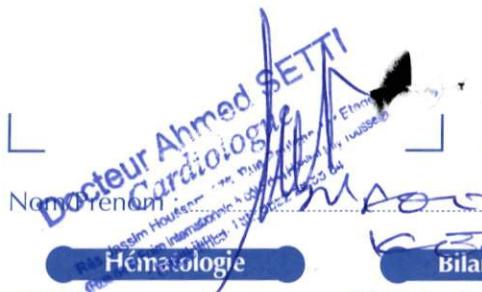
## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Bilan Biologique



11/11/2013

Non-fumeur

## Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

## Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

## Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

## Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

## Ionogramme sanguin

- Na<sup>+</sup>
- K<sup>+</sup>
- Cl<sup>-</sup>
- Ca<sup>++</sup>
- Phosphore
- Mg<sup>++</sup>
- Bicarbonates (HCO<sub>3</sub><sup>-</sup>)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Autres :

## Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

## Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatasées acides
- Phosphatasées alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- 5'Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPE
- BNP

## Ionogramme urinaire

- Ca<sup>++</sup>
- Phosphore
- Na<sup>+</sup>
- K<sup>+</sup>
- Cl<sup>-</sup>
- Urée
- Crétinine

## Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

## Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

## Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
  - Antigène Hbs
  - Anticorps Anti-Hbs
  - Anticorps Anti-Hbc
  - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
  - Anticorps Anti-HVC
- Toxoplasmose
- Sérotype IgM IgG
- Facteur Rhomatoïde
- (Latex, Wa, IgM, IgG)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du Complément

LE CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA  
Dr. Hicham QUazzani TOUHAMI  
394, Bd. Zartatouni, Casablanca  
Tél: 0522 27 77 48 98  
Fax: 0522 27 77 48 93

# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA  
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006  
CNSS : 6368949 IF : 51786580 – ICE : 00298235100006

## FACTURE N° : 231200447

Casablanca le 15-12-2023

Mme NAOUI Keltoum

Date de l'examen : 15-12-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0236	Taux de prothrombine	B40

Total des B : 40

TOTAL DOSSIER : 68.60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante-huit dirhams soixante centimes.

LE CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA  
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI  
Biologiste  
394, Bd. Zerkouni - Casablanca  
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



**CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA**  
**مختبر التحاليل الطبية**  
**Laboratoire de Biologie Médicale**

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI  
 Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
 D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
 de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
 de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 15-12-2023

**Mme NAOUI Keltoum**

Réf dossier: 23122617

Prélevé le : 15-12-2023 à 10:39

Édité le : 15-12-2023

Page N° : 1 / 1

	Valeurs références	Antériorités
<b>HEMOSTASE</b>	Echantillon plasma citraté	

Sous traitement: Sintrom

05-09-2023

Temps de Quick Témoin:	13.3 sec.	13.3
Temps de Quick Patient:	24.7 sec.	34.7
Taux de Prothrombine	42 %	27
<b>INR :</b>	1.90	2.69

Valeurs souhaitables :

INR : 2 à 3 (INR cible: 2.5)

INR : 2.5 à 4,5 (INR cible:>ou= 3): Prothèse valvulaire mécanique et prévention d'embolie systémique récidivante.

*(Handwritten signatures/initials: Hicham Ouazzani, NAOUI Keltoum, and a third signature/initials)*

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13  
 E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : [www.laboratoirecbc.com](http://www.laboratoirecbc.com) - INP : 093001006 - Patente : 35404878 - C.N.S.S. : 6368949 - IF : 51786580 - ICE : 002982351000006

*Centre de Biologie de Casablanca  
 Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI  
 Biologiste  
 394 Bd Zerkouni - Casablanca  
 Tel 05 22 27 48 96 / 05 22 47 29 46  
 Dr Ouazzani*